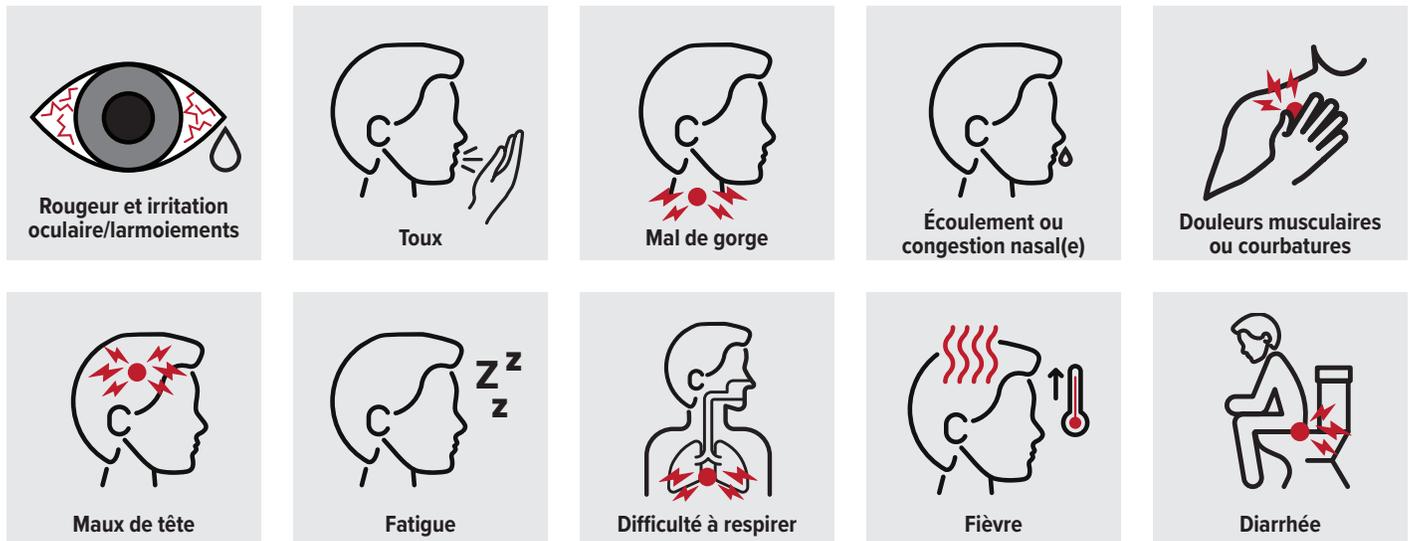




## « Grippe aviaire » H5N1 Directives pour les ouvriers agricoles

La grippe aviaire A(H5N1) est un virus. Elle cause ce qu'on appelle l'influenza aviaire ou la « grippe aviaire » chez les oiseaux et autres animaux. On retrouve le virus dans le lait, les excréments (crottes) et liquides biologiques d'oiseaux et autres animaux infectés. Les gens peuvent contracter la grippe aviaire s'ils entrent en contact avec des oiseaux ou d'autres animaux infectés ou des matières contaminées.

**Les symptômes de la grippe aviaire peuvent comprendre ce qui suit. Il est possible de n'avoir qu'un seul symptôme ou de ne pas en avoir du tout.**



### Méthodes de protection pour les ouvriers agricoles :

1. Lavez-vous soigneusement les mains plusieurs fois par jour après avoir traité des animaux malades et avant de manger. Évitez de vous toucher le visage et la bouche.
2. Ne consommez pas de lait cru ni de produits fabriqués à partir de lait cru.

3. Portez un équipement de protection individuelle (personal protective equipment, PPE) lorsque vous travaillez avec des oiseaux et du bétail malades ou morts, particulièrement les vaches. Portez-le lorsque vous manipulez du lait, des excréments (crottes) ou d'autres matières pouvant être contaminées par le virus. Le PPE comprend les articles suivants :



### **Que devez-vous faire si quelqu'un vous avise que vous avez été exposé à la grippe aviaire :**

- Suivez les directives de votre ministère de la Santé local.
- Effectuez un suivi de tout symptôme possible alors que vous traitez des animaux malades ou infectés. Continuez d'effectuer le suivi pendant 10 jours après avoir cessé de travailler avec ces animaux.

### **Si vous commencez à vous sentir malade et que vous avez des symptômes de la grippe aviaire :**

- Informez immédiatement le propriétaire de l'exploitation agricole et votre ministère de la Santé local.
- Restez à l'écart d'autres personnes du mieux que vous pouvez.
- Portez un masque.
- Téléphonnez à l'avance avant de vous présenter dans un établissement pour obtenir des soins médicaux. Faites-leur savoir que vous avez possiblement été exposé à la grippe aviaire.

### **Si vous souhaitez rester informé sur les directives :**

[Site Web](#) du ministère de la Santé de l'État de New York (New York State Department of Health)



[www.health.ny.gov/diseases/communicable/influenza/avian/](http://www.health.ny.gov/diseases/communicable/influenza/avian/)

### **En cas de questions concernant la grippe aviaire ou pour savoir comment obtenir un test de dépistage, communiquez avec votre ministère de la Santé local :**



[www.health.ny.gov/contact/contact\\_information/](http://www.health.ny.gov/contact/contact_information/)

### **Des soins de santé sont offerts aux ouvriers agricoles à :**



[www.health.ny.gov/environmental/workplace/clinic\\_network.htm](http://www.health.ny.gov/environmental/workplace/clinic_network.htm)



**Department  
of Health**

**Cornell Cooperative Extension**  
Central New York Dairy, Livestock and Field Crops